



ONU  HABITAT

Division de la Coopération Technique et Régionale



PROFIL URBAIN NATIONAL DU BURKINA FASO



Programme Participatif de l'élaboration des profils urbains dans les pays africains, caraïbes et pacifiques (ACP)

Basilisa Sanou, Gestionnaire de Programme pour l'ONU-HABITAT, Paul Perré Bayili, Expert en développement local et en environnement et Martin Aweh, Gestionnaire urbain, ont été en charge de collecter les informations contenues dans ce document et ce, au travers d'entretiens auprès des acteurs clés du secteur urbain du Burkina Faso et également sur la base des consultations réalisées dans les différentes villes du Burkina Faso.

Le projet et le présent rapport furent supervisés par Mohamed El Sioufi, Alioune Badiane, Farrouk Tebbal, Clarissa Augustinus, Mohamed Halfani, Lucia Kiwala, Eduardo Moreno, Ole Lyse, Raf Tuts, Joseph Guiebo, Gwendoline Mennetrier et Kerstin Sommer

Mise en page: Nicolas Maréchal.

DÉNI DE RESPONSABILITÉ: Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations Unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU HABITAT et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement. Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-HABITAT), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-HABITAT souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations Unies pour les Établissement Humains.

Publié par le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains. Copyright © 2007

HS/928/07F

ISBN: 978-92-113-1906-4

Printing: UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified

Les publications du Programme des Nations Unies pour les Établissement Humains sont disponibles au Bureau Régional de l'Afrique et des Pays Arabes (BRAPA) et au bureau d'information de l'ONU HABITAT ou directement de:

P.O.Box 30030, GPO 00100

Nairobi, Kenya

Fax: + (254 20) 762 4266/7

E-mail: unhabitat@unhabitat.org

<http://www.unhabitat.org>



Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
Division de la Coopération Technique et Régionale

PROFIL URBAIN NATIONAL DU BURKINA FASO 2004-2005

TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|--|----|--|----|
| AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE..... | 2 | PROFIL NATIONAL DU BURKINA FASO - GENRE ET VIH/SIDA..... | 14 |
| AVANT PROPOS DU MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME AU BURKINA FASO | 3 | PROFIL NATIONAL DU BURKINA FASO - SERVICES URBAINS DE BASE..... | 16 |
| PROFIL NATIONAL DU BURKINA FASO - RÉSUMÉ EXÉCUTIF | 4 | PROFIL NATIONAL DU BURKINA FASO - ENVIRONNEMENT | 18 |
| PROFIL NATIONAL DU BURKINA FASO - INTRODUCTION | 5 | PROJETS PROPOSÉS | |
| PROFIL NATIONAL DU BURKINA FASO - CONTEXTE | 6 | GOUVERNANCE | 22 |
| PROFIL NATIONAL DU BURKINA FASO - GOUVERNANCE..... | 10 | BIDONVILLES | 24 |
| PROFIL NATIONAL DU BURKINA FASO - BIDONVILLES..... | 12 | GENRE ET VIH/SIDA..... | 26 |
| | | ENVIRONNEMENT | 28 |

AVANT-PROPOS

La croissance annuelle de la population urbaine en Afrique Subsaharienne approche les 5%, soit deux fois supérieure à celle des pays d'Amérique Latine et d'Asie. C'est par ailleurs sur ce continent que l'on enregistre la plus forte proportion de citadins résidant dans un bidonville. Aujourd'hui, ils seraient 187 millions de personnes à vivre dans ces conditions soit pas moins de 72% de la population habitant dans une ville. Tous, rejoignent les métropoles dans l'espoir d'une vie meilleure et si la tendance se confirme, cette population pourrait doubler tous les quinze ans. Les défis auxquels sont confrontées les villes africaines sont donc immenses: il nous faut fournir pour chacun un habitat décent. Ceci implique que ce lieu de vie ait accès aux services urbains de base. En outre, dans la mesure du possible, il nous faut garantir que la construction de ces zones d'habitation préservera l'environnement en même temps qu'elle contribuerait au développement économique de la région.



ONU-HABITAT est l'agence qui la première, porte la responsabilité d'accomplir les Objectifs du Millénaire pour le Développement, cible 10 (réduire de moitié le nombre des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable) et cible 11 (améliorer de manière significative, les conditions de vie des habitants des bidonvilles – Au moins, pour 100 millions d'entre eux et ce, d'ici à 2020). L'une des principales stratégies de ONU-HABITAT pour mettre fin à cette crise, est de travailler en partenariat avec la Commission européenne afin de promouvoir en Afrique, dans les Caraïbes et dans les pays du Pacifique, un développement urbain durable. Considérant l'urgence et la multitude des besoins, ONU-HABITAT juge plus que nécessaire la création d'un outil permettant de dresser rapidement le bilan de la situation afin d'établir des priorités sur les actions à entreprendre, sur le court, moyen et long terme. En 2002, toujours dans le cadre de la coopération avec la Commission européenne et afin de fixer les lignes directrices dans la réalisation d'un développement urbain qui soit durable, l'ONU-HABITAT est parvenu et ce, pour la première fois, à réaliser une étude sur le secteur urbain en Somalie. Cette étude consistait à identifier les besoins afin, dans un second temps, de mettre en œuvre trois ambitieux programmes soutenus et financés par un certain nombre de bailleurs de fonds.

En 2004, le Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes (BRAPA) de ONU-HABITAT prit l'initiative de développer cette approche afin de l'appliquer à vingt nouveaux pays. Ceci fut alors réalisé en collaboration avec d'autres départements au sein même de l'agence, la Branche en charge du développement urbain, la Section environnement urbain, l'Observatoire urbain global, le Programme pour les établissements humains, le Bureau de gouvernance urbaine, le Bureau politique en genre, le Bureau d'environnement et la Division Formation Renforcement des capacités. Cette nouvelle approche, réalisée en coopération avec divers bureaux de ONU-Habitat, est connue sous l'acronyme RUSPS (Rapid Urban Sector Profiling for Sustainability) qui pourrait être traduit par: Analyse du milieu urbain dans la perspective d'un développement durable.

Il est maintenant important de préciser, que jamais le RUSPS n'aurait vu le jour sans le concours de l'Italie, de la Belgique et des Pays-Bas. La principale vocation du RUSPS consiste à mieux formuler puis à orienter les politiques consistant à réduire la pauvreté urbaine, à l'échelle locale bien sûr, mais aussi régionale et nationale. Ceci implique qu'il faille évaluer les besoins mais aussi prendre connaissance des opportunités et des défis à relever à l'avenir. Pour ce faire, il est essentiel d'élargir le dialogue avec le plus grand nombre d'acteurs possible et ce, en engageant la responsabilité de toutes les parties prenantes. Notre action consiste donc à identifier les meilleures méthodes à appliquer mais surtout, de les mettre à exécution, en gardant à l'esprit notre but: atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

RUSPS au Burkina Faso aborde principalement cinq thèmes: la gouvernance, les conditions de vie dans les bidonvilles, l'équité entre les sexes, les services urbains de base et l'environnement. Concrètement, son rôle consiste à travailler à l'élaboration de quatre profils au total, l'un à l'échelle nationale, les trois autres sur des villes préalablement choisies par le pays concerné. Généralement, le choix se porte d'une part sur la capitale ou à défaut, sur la plus importante ville du pays, d'autre part, sur une ville moyenne et une autre enfin, de taille modeste. Sur la base d'entretiens avec les parties prenantes, les profils relatent la situation dans chacune des villes, les informations alors obtenues permettent de produire dans un deuxième temps le profil national, offrant ainsi une vue d'ensemble sur la réalité urbaine du pays. Les consultations réalisées avec les différents acteurs permettent d'établir les priorités. Les informations collectées au niveau des villes ont rendu possible la juste évaluation de la situation à l'échelle du pays, quand bien même des consultations dans les domaines des institutions, de la législation en cours et des finances, au niveau national, constituèrent un complément d'information. C'est ainsi que ces profils devraient permettre d'encourager la création de stratégies à l'échelle des villes mais aussi des pays, mais également la mise en place d'une politique de développement efficace. De plus, la réalisation de ces profils urbains aura rendu plus simple l'analyse et donc la compréhension de la situation dans la sous-région, préalable indispensable pour établir des stratégies et des politiques communes à travers l'identification des besoins réels et des priorités dans ladite région. Enfin, cette démarche permet d'éclairer les agences internationales sur le rôle potentiel qu'elles pourront jouer dans le développement de la zone, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités.

Au Burkina Faso, la réalisation des profils fut prise en charge par les autorités locales et nationales. La réalisation des profils urbains et du profil national fut, elle, réalisée localement par les villes de Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Banfora. Le profil national est la synthèse des conclusions d'un bureau d'études, d'entretiens avec les acteurs clés et d'informations communiquées par les autorités. Les différents participants aux consultations se sont entendus sur la nécessité de délimiter leurs domaines de recherche sur les aspects marquants des problèmes rencontrés dans les villes, à savoir la pauvreté urbaine, les problèmes d'organisation notamment en ce qui concerne la gouvernance, l'accès aux services de base, les différentes formes de discrimination, la pollution etc. Un consensus fut ensuite obtenu sur les interventions prioritaires,

sur ce qui devait être entrepris que ce soit sous la forme de programme d'action ou des projets à mettre en œuvre.

Je souhaiterais saluer le travail de monsieur Mohamed El Sioufi qui dans un premier temps, conçut le concept du RUSPS, puis qui prit en charge toute la coordination du projet jusqu'à sa réalisation finale. Je souhaiterais également citer tous les membres du personnel qui ont contribué à la réalisation de ce rapport. Je nommerai entre autres Alioune Badiane, Farrouk Tebbal, Clarissa Augustinus, Mohamed Halfani, Lucia Kiwala, Eduardo Moreno, Ole Lyse, Raf Tuts, Joseph Guiébo, Gwendoline Mennétrier, Kerstin Sommer et Nicolas Maréchal.

J'aimerais enfin remercier Gilbert Kibtonré, Secrétaire Général du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Simon Compaoré, Boyo Celestin Koussoubé et Coulaï Yacouba Sagnon, respectivement maires des Communes de Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Banfora ainsi que tous ceux qui ont participé et soutenu cette initiative et les féliciter pour avoir contribué à son succès. J'attends désormais avec impatience de constater sur le terrain les progrès qui auront été réalisés au Burkina Faso.



Anna Kajumulo Tibaijuka

Sous-Secrétaire Général des Nations Unies
et Directrice Exécutive de ONU-HABITAT

AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays en voie de développement, connaît une urbanisation galopante qui est souvent à l'origine de nombreuses difficultés au regard de l'insuffisance des ressources disponibles pour assurer le développement.



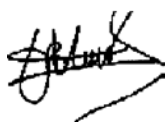
En vue de soutenir et d'orienter les politiques et les stratégies de développement urbain, notre pays a bénéficié d'un appui de ONU-HABITAT pour mettre en œuvre un programme d'étude du profil de son secteur urbain. Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement du Burkina Faso, de lui renouveler mes vifs remerciements pour ce soutien inestimable.

Les études du profil urbain du Burkina Faso ont été réalisées par un groupe de consultants nationaux, dans les trois villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Banfora. Ces études, menées à travers un processus participatif, ont impliqué tous les acteurs au niveau de: la réalisation des profils des villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Banfora; la validation de ces profils urbains à travers l'organisation des consultations pour chacune des villes; la réalisation du profil urbain national; l'organisation d'un atelier de validation du profil national; et enfin la rédaction du rapport final.

Le présent rapport national, qui est la synthèse des trois profils urbains, est un tableau de bord actualisé. Il constitue un document de référence où sont répertoriés les projets d'investissement et de renforcement des capacités que les acteurs ont eux-mêmes identifiés.

Notre pays s'est engagé à examiner avec ses partenaires techniques et financiers, les projets prioritaires identifiés lors de cette première phase, afin de permettre la réalisation des études de faisabilité desdits projets.

Aussi, je nourris l'espoir de voir la réalisation de ces études de faisabilités et la matérialisation des projets prioritaires sélectionnés dans la deuxième phase du Programme des profils urbains dont le Burkina Faso salue la publication de ce document, qui sera sans doute un outil d'aide à la décision et un cadre d'intervention pour les actions futures ayant trait au logement et à l'habitat, à la gouvernance, au genre, à l'environnement et à l'accès à la terre.



Sékou BA

Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme

Avril 2007

CONTEXTE

De 7.964.705 habitants selon le recensement général de la population en 1985, la population du Burkina Faso a atteint 10.312 609 habitants selon le recensement général de la population mené en 1996. Avec un taux d'accroissement annuel estimé à 2,4%, la population aurait atteint 11. 300 000 habitants en 2000, et dépassera les 18 millions d'habitants en 2015. Cette population est jeune (46% de la population a moins de 15 ans) et est majoritairement composée de femmes (51,3%). La taille moyenne des ménages est de 6,7 personnes.

La croissance démographique rapide du pays (la population a augmenté de 41% entre 1975 et 1985), et surtout l'extension démesurée des villes, ont de lourdes répercussions sur l'environnement

GOVERNANCE

Le contexte politico-économique du Burkina aura été marqué ces quinze dernières années par les réformes économiques pour améliorer les conditions de vie des populations et la lutte contre la pauvreté dans un environnement marqué par le renforcement de la politique de décentralisation. Cette politique de décentralisation a connu un véritable essor à partir de l'année 1993 avec la promulgation des 5 lois de la décentralisation qui ont notamment permis en 1995 et en 2000, la tenue de premières élections municipales, et de créer 49 communes urbaines. En 1998, les textes d'orientation de la décentralisation (TOD) ont été publiés et donc «officialisés». Le processus de décentralisation est toujours en cours avec, à l'actualité, le transfert des compétences aux communes et dernièrement, la révision des TOD consacrant désormais la région et la commune comme collectivités décentralisées.

BIDONVILLES

La prolifération de l'habitat spontané ainsi que sa persistance et ce, malgré les actions entreprises par l'État depuis les années 1980, laissent conclure que le phénomène est la conjugaison de plusieurs facteurs parmi lesquels: La pauvreté des populations: le coût élevé de la mise en valeur des parcelles acquises dans les zones aménagées et l'impossibilité d'accéder aux services urbains de base (électricité, eau courante, assainissement) entraînent les populations à se retrouver dans les zones informelles; L'insuffisance de l'offre en matière de logement: la capacité d'accueil des villes est très en deçà des besoins réels des populations. D'où naturellement le développement de logements privés peu coûteux dans les zones informelles; La spéculation foncière devient une activité professionnelle pour une bonne partie des résidents des zones informelles; Les quartiers informels sont illégaux et donc non reconnus par l'État. Cela explique que celui-ci, ainsi que les collectivités locales, prennent très peu d'initiatives en faveur de ces quartiers, notamment en ce qui concerne la mise à disposition des services urbains. Cependant, certaines villes bénéficient de quelques actions d'amélioration des conditions de vie dans les quartiers d'habitat spontané. Ces actions sont presque exclusivement conduites par des organisations non-gouvernementales (ONGs) et des projets de développement, le domaine de l'approvisionnement en eau restant leur priorité.

GENRE

Convaincues que sans la mobilisation et la participation des femmes (elles représentent 52 % de la population burkinabé), il ne saurait y avoir de développement humain durable, les autorités burkinabé ont fait de la promotion de la femme une composante essentielle des politiques de développement. L'objectif principal poursuivi est de permettre aux femmes de jouer un plus grand rôle dans le processus de développement et d'avoir un plus grand accès aux services sociaux. Pour atteindre cet objectif majeur, il a été créé un ministère chargé spécifiquement des questions liées à la promotion de la femme.

ENVIRONNEMENT

Au Burkina Faso, les années 1990 peuvent être considérées comme le point de départ d'une prise de conscience réelle des pouvoirs publics, aux problèmes de l'environnement en général, et de l'environnement urbain en particulier. Cette prise de conscience intervint alors que les pays du monde entier se retrouvaient lors de la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (DIEPA) et lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en juin 1992 à Rio de Janeiro. C'est en effet, à cette même époque, que la question de la protection de l'environnement sous tous ses aspects (désertification, eaux pluviales, eaux usées, déchets ménagers et industriels, pollution atmosphérique, etc.), s'est imposée comme le défi à relever dans les années à venir et ce, dans des délais qui se doivent d'être raisonnables.

Le phénomène de l'urbanisation accélérée est l'une des causes majeures de la dégradation de l'environnement. Le phénomène le plus visible est sans aucun doute la déforestation, avec pour conséquence directe sur les populations, le recul des zones d'approvisionnement en bois de chauffe. Ainsi, à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, il faut parcourir respectivement plus de 100 km, et près de 50 km, pour s'approvisionner en bois de chauffe.

Au Burkina Faso, le défi de la protection de l'environnement et de la préservation de l'écosystème reste donc essentiellement urbain

INTRODUCTION

Le but ultime du Profil du Secteur Urbain est de contribuer au développement de la politique de réduction de la pauvreté urbaine aux niveaux local, national et régional en Afrique et dans les Pays Arabes. Il s'agit ici d'évaluer les besoins et les mécanismes de réponse appropriés et ce, en gardant toujours à l'esprit les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Notre politique consiste à soutenir des activités telle que le renforcement des capacités (formation des cadres dans l'administration; attribution de matériel; conseil en organisation etc.), des programmes de développement visant à faciliter l'accès à un habitat décent et aux services urbains de base pour les plus démunies et de promouvoir une législation en faveur de l'équité entre les sexes et d'un plus grand respect de l'environnement. L'approche est basée sur les TDR standards développés par la Commission européenne (CE) et déjà mis en œuvre par ONU HABITAT en Somalie.

Cette approche, lorsqu'elle fut appliquée en Somalie, a permis une intégration spatiale/territoriale multisectorielle et une collaboration intersectorielle dans l'analyse des questions urbaines ainsi que dans la conception des interventions qui sont à ce jour mises en œuvre.

L'étude, si elle est réalisée à une échelle locale, doit cependant refléter les tendances urbaines émergentes, les questions urbaines communes – en considérant toutefois les spécificités propres à chacune des villes –, les problèmes à résoudre et les opportunités sur lesquelles s'appuyer pour les interventions de développement à venir. Les rapports nationaux fourniront les données indispensables pour rédiger les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et pour établir les Plans Cadres pour l'Assistance des Nations Unies au Développement (UNDAF). Ils permettront en outre d'orienter la politique nationale des pays concernés et ce, grâce à l'identification des éventuelles insuffisances dans les domaines institutionnel, juridique et procédural et permettront par la même de mieux former le personnel en charge desdits domaines. Cette démarche vise clairement à assurer une véritable pérennité aux projets de développement parce qu'elle permettra aux pays participant à ce processus, d'atteindre le degré d'autonomie nécessaire.

MÉTHODOLOGIE

La phase un consiste à dresser un tableau des conditions de vie dans les villes, à l'échelle locale mais aussi nationale. Les profils porteront sur la capitale du pays ou à défaut, la ville la plus importante, une ville moyenne et une autre enfin, de taille modeste. Les villes seront sélectionnées de manière à offrir une bonne représentativité de la situation urbaine du pays. L'analyse développe cinq thèmes: la gouvernance, les conditions de vie dans les bidonvilles, le genre, les services urbains de base et l'environnement. Les informations sont obtenues au travers d'entretiens et de discussions avec les acteurs clés et les institutions. Une fois analysées, il sera possible d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et menaces (méthode SWOT) que rencontrent les villes et pays concernés dans leur développement. Ces conclusions seront ensuite présentées lors de consultations dans les villes et au niveau national, afin, éventuellement, d'être revues,

modifiées. Un consensus devra alors être obtenu entre les différents acteurs engagés dans le processus, afin de dégager les priorités pour les interventions futures.

La phase deux, sur la base des priorités identifiées dans la phase 1, et après étude de faisabilité, consiste à mettre en place un programme de formation pour les cadres dans l'administration et à déterminer ce que seront les projets d'investissement prioritaires.

La phase trois est la phase de réalisation des projets envisagés lors des deux phases précédentes. Mais il est essentiel de donner les moyens qui permettront aux pays concernés de travailler seuls, au développement dans leurs villes. Ce degré d'autonomisation sera rendu possible, entre autres, par la mise place de cadres institutionnels solides.

Le présent rapport est la synthèse du travail réalisé par le Burkina Faso lors de la phase 1 du processus RUSPS.

RUSPS AU BURKINA FASO

Ce rapport présente l'étude du Profil du secteur urbain du Burkina Faso. L'étude a été financée par ONU-HABITAT qui a délégué ses compétences à l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU) pour ce faire. Un groupe de consultants burkinabé ont eu la charge de réaliser l'étude. Initialement prévue pour deux mois soit de septembre inclus à octobre inclus, l'étude aura finalement duré 3 mois soit de décembre 2004 à février 2005 inclus pour des raisons diverses.

Au cours de l'élaboration de la présente étude, les consultants ont dû faire face à la rareté de données fiables, officielles et actualisées sur le secteur urbain tant au niveau local que national. Le dernier recensement de la population remonte à décembre 1996 tandis que le dernier «profil de pauvreté urbaine et accès aux services sociaux de base» date de 1998. Enfin les données récentes provenant des différentes enquêtes de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) (Genre et Pauvreté, Pauvreté au Burkina en 2003, Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages) sont très générales. Elles abordent le rural et l'urbain dans leur globalité. On n'y retrouve donc pas de données spécifiques permettant une analyse fine des problèmes urbains

STRUCTURE DU RAPPORT

Le rapport présente le processus de l'étude du Profil du secteur urbain du Burkina Faso qui part de la réalisation des profils de villes et du profil national jusqu'à l'atelier national de validation de l'étude. Le corps du rapport est structuré en sections: La présente section résume le processus, la section b introduit l'ensemble du rapport. La section C présente la situation urbaine du Burkina (population; urbanisation; économie urbaine, pauvreté urbaine et services urbains). Cette présentation donne une appréciation de l'évolution des indicateurs dans le temps et l'espace, leur incidence dans le secteur urbain du pays. Puis les chapitres sur les cinq thèmes de RUSPS suivent.

SITUATION URBAINE

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays en voie de développement vit de nos jours un phénomène d'urbanisation irréversible. La croissance urbaine ou l'urbanisation est souvent synonyme d'amélioration du cadre physique de vie des populations mais le paradoxe des pays africains sous développés et partant d'un pays comme le Burkina Faso, est que le processus d'urbanisation est générateur d'énormes difficultés et d'une demande sociale pratiquement insolvable quant on s'en tient aux ressources disponibles pour le développement. Une analyse sommaire de l'état des lieux de la politique urbaine au Burkina renvoie au rappel des différentes périodes historiques liées aux tournants politiques importants : 1960 à 1983, 1983 à 1990, 1990 à nos jours.

Durant la première période (1960 à 1983), le traitement des questions urbaines a été réduit à des actions éparées et non coordonnées d'aménagement de zone, de production de parcelles à usage d'habitation en l'absence d'un fil conducteur qui devrait permettre d'aborder la ville, le milieu urbain comme moteur du développement économique.

De 1983 à 1990, le milieu urbain a connu l'émergence d'une politique volontariste qui a affiché comme ambition, la prise en charge de l'accès au logement pour le plus grand nombre. L'élan révolutionnaire a provoqué de profondes mutations sur les plans législatifs, institutionnels et d'organisation de l'espace. A partir de 1990, on a assisté à un recentrage de l'Etat dans le domaine de l'aménagement urbain et de la construction, un foisonnement de grands projets et programmes ambitieux, une consolidation du processus de décentralisation.

Dans l'optique générale de soutenir et orienter les politiques et stratégies en cours pour la maîtrise des problèmes urbains, le Burkina Faso à l'instar d'autres pays d'Afrique, a bénéficié du soutien de ONU-Habitat et de l'Institut Africain de gestion Urbaine (IAGU) pour la réalisation du Profil de son secteur urbain.

DÉMOGRAPHIE

De 7.964.705 habitants selon le recensement général de la population en 1985, la population du Burkina Faso a atteint

population mené en 1996. Avec un taux d'accroissement annuel estimé à 2,4%, la population aurait atteint 11. 300 000 habitants en 2000, et dépassera les 18 millions d'habitants en 2015. Cette population est jeune (46% de la population a moins de 15 ans) et est majoritairement composée de femmes (51,3%). La taille moyenne des ménages est de 6,7 personnes.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Une analyse de la politique urbaine au Burkina Faso a révélé que depuis son indépendance, le pays à connu trois différentes périodes historiques liées à ses plus importants tournants politiques.

Durant la première période (de 1960 à 1983), le traitement des questions urbaines a été réduit à des actions éparées et non coordonnées concernant essentiellement les aménagements de zones. Les premières parcelles réservées à l'habitat furent notamment créées. Mais ces réalisations se firent sans réel fil conducteur et donc, sans envisager la ville dans toute sa globalité et surtout, en omettant de considérer le milieu urbain comme moteur au développement économique.

Les sept années suivantes (de 1983 à 1990) connaissent l'émergence d'une politique volontariste qui affiche comme ambition l'accès au logement pour le plus grand nombre. L'élan révolutionnaire a provoqué de profondes mutations sur les plans législatifs et institutionnels d'une part, sur l'organisation et la planification de l'espace d'autre part.

A partir de 1990, on assiste à un recentrage de l'État dans le domaine de l'aménagement urbain et de la construction, avec pour conséquence directe, l'abondance de grands projets et de programmes ambitieux: Programme de développement des 10 villes moyennes; Projets de développement urbain; Projet Ouaga 2000; Projet villages-centres banlieue de Ouagadougou; Programme ÉCOLOC etc.

Sur le plan politique, le gouvernement a, dans le même temps, réaffirmé sa politique de décentralisation. On assiste donc aujourd'hui à l'émergence de collectivités territoriales disposant désormais de compétences en matière d'aménagement et de gestion urbaine, renforçant l'influence des acteurs de la société civile et privée dans la gestion urbaine.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_19224

